

La Gazette des Comores

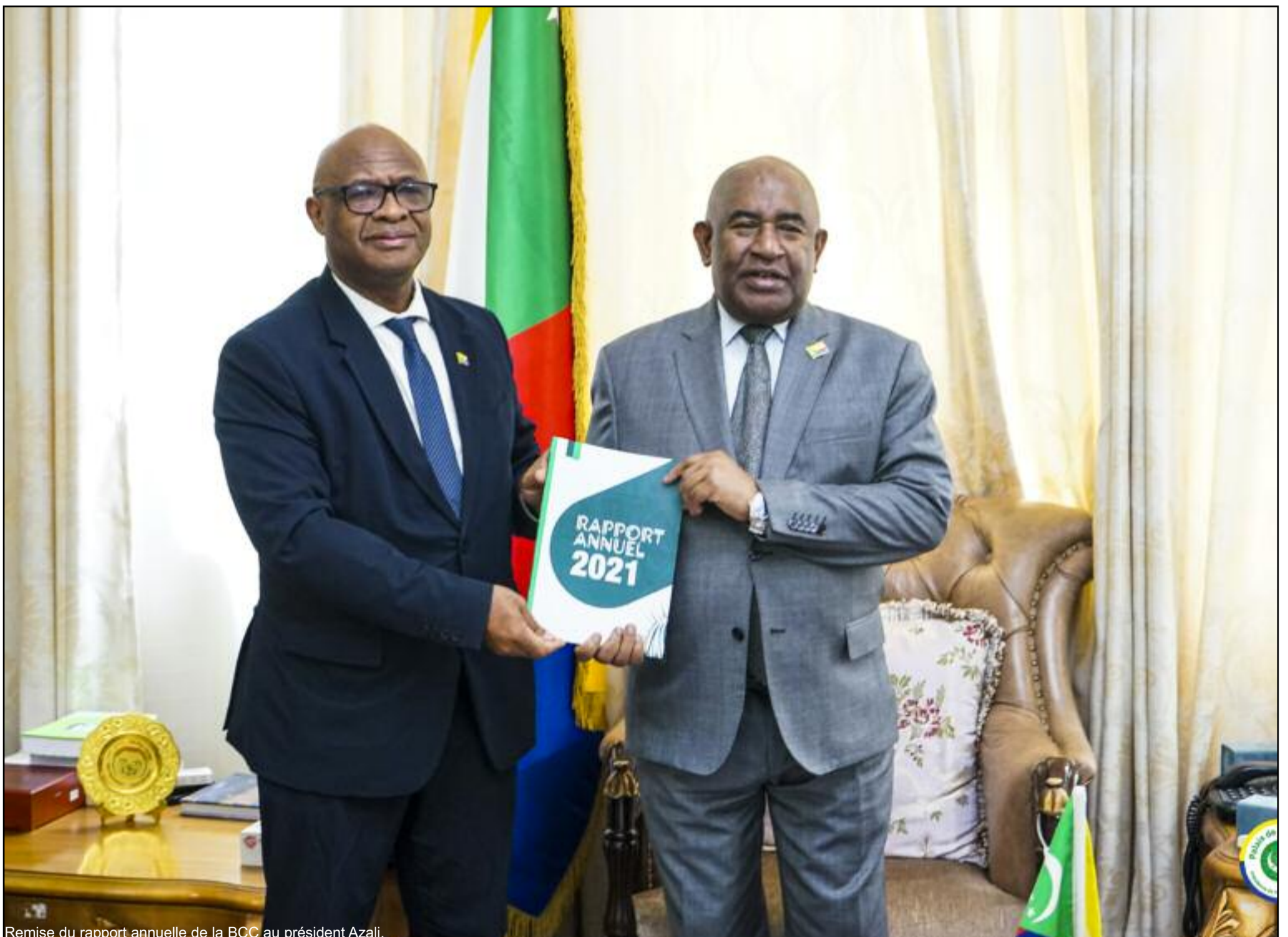
*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4206 - Mardi 13 Septembre 2022 - Prix : 200 Fc

ECONOMIE

Une croissance de 2,2% en 2021 selon la BCC



Remise du rapport annuelle de la BCC au président Azali.

ADDUCTION D'EAU DE MOINDZAZA DJOUMBÉ

La SONEDE annonce d'autres projets dans les autres régions

La société nationale d'exploitation et de distribution d'eau (SONEDE) a inauguré le projet d'adduction d'eau de Moindzaza Djoumbé vendredi 09 septembre dernier. Le directeur général de la société annonce qu'ils ne vont pas s'arrêter là et qu'ils ont d'autres projets dans les autres localités de Bambao et les autres régions.

Après trois mois de travaux, l'eau coule enfin sous les robinets de Moindzaza Djoumbé. Ce vendredi 09 septembre a eu lieu la cérémonie d'inauguration du projet d'adduction d'eau et l'évènement a été bien honorée par les autorités de la région. C'était un moment émotionnel pour les habitants de cette localité qui étaient privés d'eau pendant trois ans. « L'inauguration de ce projet est béné-

fique pour tout le monde, surtout la région. Cela nous permettra aux autres villages qui sont plus près d'avoir de l'eau en allongeant le réseau. Je vais saisir cette occasion pour dire à la direction de la SONEDE de trouver une solution aussi pour les autres localités. Je vais aussi interpeller la population de Moindzaza de comprendre que l'eau n'appartient à personne, c'est un bien de tout le monde », souligne le maire de Bambao Ya Hari, Dini Ahmed.

Il faut rappeler que ce n'est pas la première fois que ce village a de l'eau. Il y avait un réseau d'eau mais il a été détruit par la catastrophe naturelle de 2012, puis un autre détruit aussi par les travaux de réhabilitation de la route en 2017. A partir de là, les habitants de cette localité ont passé trois ans sans avoir l'eau. « Aujourd'hui par la grâce de



Dieu et les efforts de notre localité et la SONEDE, nous avons réussi à réaliser ce projet », poursuit-il. De son côté, le directeur général de la SONEDE montre qu'ils vont aussi lancer d'autres projets d'adduction

d'eau dans les autres régions. « C'est notre devoir de faire tout le possible pour que la population comorienne puisse avoir de l'eau potable, partout où elle se trouve. Car c'est une source indispensable dans la vie car on ne peut pas vivre sans l'eau », déclare Soundi Goulam lors de la cérémonie d'inauguration.

Ce dernier reconnaît que le travail n'était pas du tout facile. « Ce n'était pas un travail facile, car c'est 1km 200 de réseau depuis Vouvouni jusqu'ici. Il a coûté 54 million de nos francs, dont la localité a déboursé 12 million et l'Etat a complété le reste. Donc, soyons responsables, préserver l'eau et surtout protéger les robinets afin que l'eau ne soit pas gaspillée », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

AGRICULTURE

Des jeunes à Nioumachoi se lancent dans la plantation des tomates

Pour sortir du chômage, des jeunes de Nioumachoi ont choisi de se lancer dans la culture de tomate à Vounantsi, un site agricole de cette localité. Plus de 10 000 pieds de tomates ont été plantés sur une superficie de 1,2 hectare. Le manque d'eau constitue l'obstacle majeur pour ces jeunes.

Mohéli, le secteur agricole est devenu une source de revenus en particulier pour les femmes et de plus en plus de jeunes. Tel est le cas des jeunes de Nioumachoi, chef lieu de la région de Mledjelé. Dans cette ville touristique, 12 jeunes, hommes et femmes constitués en coopérative ont pris l'initiative de s'investir dans l'agriculture en particulier la plantation de tomate. Sur le site agricole Vounantsi, ces jeunes ont pu planter plus de 10 000 pieds de tomate sur une superficie de 1,2 hectare. Ce travail est appuyé par le projet PREFERE (projet d'appui à la productivité et à la résilience des exploitations agricoles familiales).

« Nous passons des jours et nuits ici pour entretenir cette plantation de tomate. Nous avons pris l'initiative de se lancer dans cette culture car il n'y a rien à faire dans ce pays. Et la terre ne trahit jamais contrairement à nos gouvernants » explique un jeune de cette plantation. Malgré les efforts que fournissent ces jeunes, le manque d'eau reste le problème majeur auquel ils font face. « Nous sommes là pour épauler ces jeunes pour qu'ils soient stables dans leurs activités car effectivement la plantation de tomate est génératrice de revenus » explique un responsable du projet PREFERE.

Et lui de rappeler « il y a quelques années ce projet a construit

un bassin de stockage d'eau à quelques mètres de ce site pour faciliter les activités agricoles dans la zone car à l'époque il y avait une source d'eau qui coulait à côté, ce qui n'est plus le cas maintenant. C'est un problème général d'ordre environnemental, les sources d'eau s'assèchent de plus en plus dans l'île ». Malgré ce souci majeur, ces jeunes ne comptent pas baisser les bras. Ils se battent contre la nature pour espérer des meilleurs résultats.

Il reste à savoir où iront-ils couler ces tomates pendant la période de récolte car à Mohéli, le marché abonde rapidement et que jusqu'à présent il n'y a aucun système de conservation et de transformation mis en place et l'exportation vers les îles voisines nécessitent un mécanisme approprié, vu la qualité du produit.

Riwad



Plantation tomates.

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION EN UNION DES COMORES (C.N.T.)
SUITE A LA RENCONTRE ENTRE AZALI ASSOUMANI ET MOUIGNI BARAKA SAÏD SOILIH

Alors que le régime du colonel Azali Assoumani n'a pas estimé nécessaire de donner suite aux exigences des forces vives des Comores qui demandent la libération des prisonniers politiques, la fin des graves atteintes aux Droits de L'homme, la persécution et l'instrumentalisation de la justice, le retour de l'ordre constitutionnel et démocratique, le Conseil National de Transition aux Comores, le CNT Comores, estime nécessaire d'informer nos partenaires et l'opinion qu'il n'est pas concerné par la rencontre entre Azali Assoumani et Monsieur MOUIGNI Baraka Saïd Soilih et que les engagements pris au cours de leur entretien n'engagent pas notre organisation.

Pour poursuivre, dans la transparence, la confiance et dissiper toute forme d'amalgame, notre combat pour un Etat de droit, le retour à l'ordre démocratique et constitutionnel aux

Comores, le CNT suspend immédiatement Monsieur MOUIGNI BARAKA SAÏD SOILIH de ses fonctions de Président du Conseil National de Transition.

Le CNT se réunira dans les prochains jours pour désigner une nouvelle équipe dirigeante.

Le CNT rappelle que la force et la crédibilité du dialogue de toutes les forces vives des Comores, y compris notre diaspora, dont il est favorable et appelle de ses vœux, ne peut se faire avec un pouvoir décrié par la population pour sa gouvernance socio-économique et politique et chaotique, dans un climat de terreur, de persécution judiciaire et militaire.

Signataires de la décision :

- Me Saïd LARIFOU, vice-Président du C.N.T., ancien candidat à l'élection présidentiel-

le de l'Union des Comores, - HASSANI HAMADI, Ancien Gouverneur de l'île Autonome de Ngazidja, Ancien candidat à l'élection présidentielle de l'Union des Comores,

- Me MAHAMOUDOU Ahamada, ancien candidat à l'élection présidentielle de l'Union des Comores,

- Dr. HAMIDOU KHARIHILA, Ancien Ministre, ancien candidat à l'élection présidentielle de l'Union des Comores,

- Monsieur YOUSSEUF MOHAMED BOINA, ancien candidat à l'élection de Gouverneur de Ngazidja,

- MOHAMED ABDALLAH, Ancien candidat à l'élection de Gouverneur de Ngazidja.

Contact : +2693343838/ +33605993004/ e-mail : larifou@gmail.com

Le 10 septembre 2022

ECONOMIE

Une croissance de 2,2% en 2021 selon la BCC

Comme à l'accoutumé, et comme tous les ans, le gouverneur de la Banque Centrale des Comores Dr Younoussa Imane, est allé remettre le rapport annuel sur l'état de santé de l'économie comorienne avant sa présentation officielle auprès de la presse nationale dans les prochaines semaines. Et contrairement à l'année 2020 où la croissance était de 0,2%, le pays a fait un bond de 2% pour arriver à 2,2% de croissance pour l'année 2021.

Le moins que l'on puisse dire est que l'avenir ne s'annonce guère reluisant en ce qui concerne l'économie globale du pays. L'année 2022 risque d'être une "Annus Horribilis" pour les Comores pour emprunter la célèbre

formule de la défunte reine en parlant de l'année 1992 qui a vu nombre de ses enfants divorcés. L'entretien du chef de l'Etat a duré une trentaine de minutes, au cours duquel le gouverneur de la Banque Centrale des Comores (BCC) a passé en revue la situation économique du pays de l'année écoulée et les perspectives de l'année 2022. Après son entrevu avec le chef de l'Etat, il a donné quelques pistes sur l'état du pays. « Contrairement à l'année 2020 où la croissance était de 0,2%, l'année 2021 a été positive car nous avons connu un bond de 2% pour arriver à 2,2% de croissance », annonce-t-il.

En ce qui concerne le commerce extérieur, le gouverneur a montré toute sa satisfaction. « Nous sommes passés de 8 milliards à 14

milliards de revenus », dit-il. Cette bonne santé est dû selon le gouverneur à la bonne tenue des exportations des produits de rente, tels le girofle, la vanille et tant d'autres. Au niveau des importations, la aussi les feux sont au vert. « Le taux de couverture a connu un véritable bond au cours de l'année écoulée », s'est satisfait le gouverneur sans toutefois donner des détails. Le gouverneur a aussi fait une présentation positive. Sur les envois de fonds et les avoirs extérieurs qui sont la richesse du pays. « Nous avons connu une augmentation de 25% en ce qui concerne les envois. Nous sommes passés en 2020 de 106 milliards à 125 milliards en 2021 », ajoute-t-il, et des avoirs capables de supporter 10 mois sans aucune importation.

Côté inflation, celle-ci est contenue à 3% même si en fin d'année elle a eu tendance à augmenter. Toutefois, les perspectives pour l'année en cours ne sont pas du tout bon. « Nous tablons sur une perspective de 10% d'inflation dû en grande partie à la diminution du transport maritime », annonce-t-il à nouveau. Le gouverneur faisant allusion certainement au départ des géants du transport maritime depuis mars 2022. L'augmentation des points d'inflation est due aussi à des facteurs exogènes, dont la guerre en Ukraine qui a fait augmenter les prix des produits et de l'exportation.

Le gouverneur plaide pour lutter contre cette inflation galopante et maîtriser les prix. « Il faut que nous mettions en place une politique d'importation massive qui aura

comme conséquence la diminution des prix en interne », indique-t-il. Cela passera par des subventions de l'Etat auprès des importateurs. Autre piste avancée par le gouverneur consiste à mettre en valeur les produits locaux. Toujours pour lutter contre l'inflation qui a énormément touché la vie du comorien lambda, la BCC a dû augmenter les taux d'intérêt pour diminuer la circulation massive de la monnaie. « Nous avons augmenté les taux d'intérêt pour pouvoir minimiser les dégâts, rajoute-t-il. La meilleure solution pour lutter contre tout cela est d'augmenter les produits de première nécessité que ce soit à l'importation ou au niveau de la production locale ».

AS Badraoui

POLITIQUE :

L'opposition a désavoué Mouigni Baraka

Sans surprise, le CNT a démis Mouigni Baraka de ses fonctions. L'Union de l'opposition se désapprouve la rencontre entre Azali et Mouigni et crie au scandale et à la trahison.

24 heures après son passage à Beït-salam, où il a été reçu en audience par le chef de l'Etat, l'ancien gouverneur de Ngazidja, et figure de l'opposition a été renié par ses pairs. Dans un communiqué, le Conseil National de Transition (CNT) a tenu à informer leurs partenaires et l'opinion qu'elle se désengage de la rencontre entre Azali et Mouigni et les engagements pris n'engagent pas leur organisation. Par la même occasion, Mouigni est suspendu de la CNT. Pour poursuivre, dans la transparence, la confiance et dissiper toute forme d'amalgame « notre combat pour un Etat de droit, le retour à l'ordre démocratique et constitutionnel aux Comores, le CNT suspend immédiatement Monsieur Mouigni Baraka de ses fonctions de Président du Conseil national de transition. Le CNT se

réunira dans les prochains jours pour désigner une nouvelle équipe dirigeante », lit-on dans son communiqué. Surprenant ! Car, pas plus tard que dimanche dernier, un des lieutenants de Mouigni, Idi Boina, a confié aux médias que le CNT a été mis au courant de cette rencontre et la décision a été entérinée en réunion avec tous les membres.

Si le CNT s'arrête à la suspension, le Front commun, l'autre composante de l'opposition, crie à la trahison et au scandale. Selon lui, il s'agit d'un secret de polichinelle de trois ans dévoilé au grand jour et d'un plan en quatre étapes lui faisant passer pour le plus ferme adversaire de la dictature. « Première étape, le regretté Mufti Saïd Tohir (paix à son âme) a tenté de jouer les intermédiaires. Deuxième étape, un groupe de notables a été envoyé en éclaireur. Troisième étape, le terrain étant déblayé sa garde rapprochée, dirigée par l'ancien député Oumouri Madi Hassani, dépose ses bagages dans le camp de la dictature à l'occasion du mal-nommé dialogue national. Quatrième et dernière étape, Mouigni Baraka franchit le



Front commun de l'opposition devant la presse. (Photo d'archive)

rubicond et fait son entrée du reniement et de la honte chez Assoumani Azali accompagné de quelques amis pour cacher son isolement », souligne un autre communiqué du Front Commun.

Pour ce mouvement, Mouigni a profité de cette occasion pour dévoiler son jeu, une trahison plus scandaleuse. « Elle intervient au moment où le pays, surtout Anjouan, est tenaillé par une terrible crise de pénurie de denrées de première nécessité qui affament les petits gens et tout le peuple, au moment

où, rejetant la fatalité, le peuple prend d'assaut les magasins de stockage du riz en affrontant les forces de répression (...) », poursuit-il.

Le Front est convaincu, qu'il y a anguille sous roche et que les images en disent long. « Aucune explication, aucune justification ne peut donc atténuer le choc politique et la dimension traîtresse de la rencontre de samedi 10 septembre (...) Les combattants de la liberté qui luttent, depuis tant d'années pour un Etat de droit, au prix de morts, de blessés et d'exilés, ne pourront jamais oublier

ce coup de poignard donné dans le dos de leur combat », ajoute le communiqué.

Rappelons que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du dialogue permanent instauré avec certains acteurs politiques pour consolider la stabilité. Deux points essentiels ont été débattus à savoir, la crise alimentaire qui frappe de plein fouet le Comorien, Mouigni serait porteur de « solutions » et le contexte politique tendu.

Andjouza Abouheir

RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

Les élèves vont débiter les cours le 3 octobre prochain

Bientôt les enseignants et les élèves vont retrouver le chemin des classes pour l'année scolaire et universitaire 2022-2023. Les enseignants vont procéder à leur rentrée le 22 septembre et les élèves effectueront la leur le 3 octobre prochain, compte tenu de l'arrêté ministériel N°22 /035 signé depuis le 7 septembre dernier.

Le ministère de l'éducation nationale a déjà officialisé la rentrée scolaire et universitaire 2022-2023. A partir du 22 septembre, les enseignants vont reprendre les obligations respectives et les élèves commenceront les cours à partir du 03 octobre. L'arrêté publié

récentement par le ministère a aussi porté sur le calendrier des examens, divisé en trois trimestres dont le 1er va du 3 octobre au 17 décembre, le deuxième du 2 janvier au 18 mars et le troisième du 3 avril au 21 juin. Tandis que les examens de fin d'année sont fixés du 22 juin au 9 août.

Du 22 juin jusqu'au 2 septembre 2023, les élèves seront en mode vacances. Cette période de vacances qui marquera la fin de l'année académique 2022-2023 s'arrêtera au 7 septembre où les enseignants feront la rentrée scolaire 2023-2024. C'est jusqu'au 11 septembre 2023 que les élèves effectueront la leur.

En ce qui concerne les établissements universitaires, les enseignants devraient effectuer leur rentrée le 9 septembre dernier puis les étudiants

doivent retrouver les salles le 10 octobre prochain. Pour les semestres, le premier s'étalera du 10 septembre au 18 février 2023 et le deuxième du 20 février au 29 juillet 2023. Le ministre de l'éducation se veut strict quant au respect et l'application de l'arrêté dans les établissements scolaires et universitaires sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi il faut rappeler que le gouvernement s'est engagé dans un processus d'amélioration de la qualité

de l'éducation, d'où plusieurs réformes lancées au niveau de l'enseignement sont prévues à l'instar de la suppression des cours préparatoires 2 (CP2). De sorte que si l'élève réussit au cours préparatoire 1 (CP1) il puisse passer directement au cours élémentaires 1 (CE1). Quelques aménagements au niveau des classes pré scolaires sont prévus.

Kamal Gamal



UNION DES COMORES

.....
Unité – Solidarité - Développement



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)

Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN APPUI AU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (LBC/FT) POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE LBC/FT

Date de l'avis : 06 Septembre 2022

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Le recrutement d'un consultant en appui au Comité National de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT) pour l'élaboration de la stratégie nationale de LBC/FT

2. Objectif :

L'objectif de la mission est d'appuyer l'Union des Comores dans l'élaboration de sa stratégie nationale de prévention et de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme afin de doter le pays d'un dispositif de LBC/FT efficace et conforme aux standards internationaux applicables.

3. Durée du travail du consultant :

La mission du consultant sera effectuée à distance avec une mission sur place d'une durée de 10 à 15 jours.

La mission devra inclure vingt-cinq (25) jours de travail sur une période de trois (03) mois, débutant à la signature du contrat pour un démarrage de mission dans la première semaine du mois d'octobre 2022. La répartition des jours de travail sur la période devra être fixée en début de mission.

4. Profil du Consultant :

Le Consultant devra disposer des qualifications ci-après :

- Diplôme universitaire Bac+ 5, en droit, économie, administration publique, sciences politique finances, gestion, ou tout autre domaine pertinent ;
- Expérience professionnelle avérée d'au moins cinq (5) ans dans la fourniture de services de conseils ;
- Une expérience pertinente dans l'élaboration de politiques et stratégies nationales particulièrement dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la corruption ou la lutte contre la criminalité transnationale organisée (au moins 3 expériences similaires);
- Une expérience pertinente dans les évaluations mutuelles et les évaluations nationales des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ;

- Une connaissance approfondie des recommandations du GAFI et des dispositifs de LBC/FT ;
- Une très bonne connaissance du secteur de la justice ou du secteur financier comorien serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- Une aisance relationnelle de travail avec toutes les parties prenantes

5. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans les **règlements passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement de juillet 2016** et les mis à jour de Novembre 2017 et Août 2018.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale).

7. Les manifestations d'intérêt, constituées : **i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations et/ou certificats de travail, etc.**, doivent être déposées au standard de la Banque Centrale des Comores, **au plus tard le Mardi 20 Septembre 2022 à 10 heures 00 min, heure locale de Moroni – Union des Comores** à l'attention de Madame la Coordinatrice nationale.

8. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont) :

Banque Centrale des Comores
Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
Housna THABIT, Coordinatrice Nationale
Sise à la Banque Centrale des Comores-
Place de France, BP 405 Moroni - Tel : (00 269) 773 10 02 poste 173
–

Email : Housna.UGP@banque-comores.km –
Anfifa.UGP@banque-comores.km

LIGUE DES CHAMPIONS :

Volcan gagne mais ne se rassure pas

Pour son retour en ligue des champions, le champion des Comores faisait face samedi dernier au stade de Maluzini à la Passe FC l'équipe championne des Seychelles. La victoire (1-0) est certes historique, mais laisse le sentiment de quelque chose d'inachevée vu le niveau général de l'adversaire.

Les joueurs de la capitale ont entamé la rencontre en arborant des rubans noirs sur les bras en signe de deuil. Quelques heures avant le début de la rencontre, les champions des Comores ont perdu leur médecin, le Dr Riyadh Said Ahmed. Une disparition qui a ému le monde du football, le médecin étant connu dans le milieu pour être le médecin de l'union Sportive de Zilimadju avant de rejoindre les verts il y'a une année. Le match a

débuté à 15h30, sous les chapeaux de roue sous la direction du quatuor arbitral venu de l'Esawatini. Quatre minutes après le début de la rencontre le numéro 4 de Volcan club recevant une touche dans la surface de réparation a tenté un retourné acrobatique dégagé in extremis par le gardien seychellois.

Continuant sur leur lancée, les joueurs de la capitale ont imposé une pression tout terrain aux jaunes des Seychelles en les privant de ballon dans le milieu de terrain. La domination des comoriens n'a pas mis de temps à se matérialiser. Treize minutes après le coup d'envoi, sur un mauvais dégagement du gardien de la Passe FC, Dani le numéro 5 d'un plat de pied à ouvert la marque. Le contrôle de jeu par Volcan Club tout au long de la première période ne leur a pas permis pour autant d'aggraver la marque.

Tranquille dans ses lignes de 22 mètres Salimo a bénéficié de la maîtrise de sa défense sur les attaquants seychellois. C'est avec ce marge d'un but que les joueurs sont rentrés aux vestiaires.

De retour aux vestiaires, les jaunes de la Passe sont revenus avec d'autres intentions. Avec zéro tir tenté en première période, les jaunes ont à deux reprises mis à mal la défense de Volcan club, mais la vigilance du gardien international a permis de garder la cage inviolée. La confiance retrouvée des seychellois était dû aussi à la baisse de rythme du milieu de terrain de Volcan après la sortie de Diary le milieu malgache de Volcan. Les entrées de Soule (13) et de Adjilane (11) ont rééquilibré les débats en faveur des champions, toutefois elles n'ont permis de faire la différence au marqueur. La défense en bloc bas des



Ligue des champions Afcains
Volcan.

visiteurs a énormément gêné le milieu de terrain des verts qui avait dû mal à trouver le liant avec les attaquants des verts.

Qu'à cela ne tienne, Volcan club vient de rentrer dans l'histoire pour être le premier club comorien à avoir remporté une victoire en match préliminaire de coupe afri-

caine. A charge aux joueurs de Mohamed Yazid d'aller chercher la qualification qui se jouera ce 14 septembre à l'île Maurice pour rentrer un peu plus dans la légende en accédant au deuxième tour des préliminaires.

AS Badraoui

CULTURE

Vers la création d'une association des artistes comoriens

Des peintres, des chanteurs, des producteurs, des amateurs comme des professionnels de l'art se sont retrouvés à Moroni le 9 septembre dernier dans le but de discuter sur la création d'une association des artistes devant œuvrer sur la protection des droits de l'artiste. "Nguzo" est le nom déjà choisi pour l'association. Un nom qui symbolise la force et la volonté des artistes de se défendre dans leur domaine, tout en sachant que le statut d'un artiste est de se déclarer un indépendant pour la diffusion et l'expression de son art.

Les artistes comoriens se verront-ils d'un œil neuf après la création de l'association ? Depuis des lustres l'art se développe dans le pays à travers plusieurs formes sauf que les artistes ne se retrouvaient plus d'eux-mêmes. C'est

dans le souci de restructurer l'art et la culture qui constituent une force créatrice d'un pays que les artistes optent pour la création de leur association. Pour cela les anciens et les nouveaux talents de la musique, de la peinture et de la production dont Salim Ali Amir, Chebli Msaïdié, Salim Mze Hamadi alias SEUCH, Napalo, Kaporal Chris, Doudou, Haïria et autres se sont retrouvés au Retaj dans le but de voir comment créer une association. Au cours des échanges, les artistes ont opté pour "Nguzo" comme nom de l'association. Cela pour dire que la création de l'association est le socle de toute existence de l'artiste comorien où qu'il soit à l'étranger ou dans son pays. « Cette association a pour vocation de défendre ses droits et c'est le combat que se fixe l'association bien que d'autres propositions sont en discussion », explique Lee Nossent qui ne cesse de réfléchir sur

comment valoriser l'art au niveau du pays.

Plusieurs propositions ont été faites et tout reste provisoire, car l'adoption des idées demande une force plus artistique qu'intellectuelle. D'autant plus que se déclarer artiste, c'est se considérer. Alors pour adopter le statut, la procédure est en cours. « Il s'agit d'un statut d'artiste libre. Il consiste simplement à déclarer son activité auprès des autorités. Lors de la rencontre, nous avons fourni aux artistes présents les documents portant sur les objectifs et les engagements de l'association », poursuit-il.

De son côté Salim Ali Amir a applaudi l'idée en montrant que l'artiste sera en occurrence défini par un statut et être reconnu dans une association. Toutefois le 9 septembre, les artistes qui ont animé les échanges ont pu élire un bureau devant se charger de l'engagement de l'asso-



Création Association des artistes.

ciation. Le bureau est constitué de Djohoud Lionfar Lee Nossent, Cheblie Msaïdié vice-président, Djamily Farouk secrétaire général, Ali Ahmed Mahamoud alias

Doudou, et enfin Ali Mbae Haïria la contrôleur. Une prochaine rencontre est prévue dans un délai pas lointain.

Kamal Gamal



Foire agricole Anjouan.

La coopérative Dima Djema de Mohéli a tenu une foire agricole au stade de Missiri à Anjouan la semaine dernière. La forte demande a fait que la vente était expresse. Et selon Fayçal Bianrif, l'objectif est atteint.

Pour faire face à la pénurie de riz qui prévaut actuellement dans notre pays, la Coopérative Dima Djema, une des bénéficiaires de la 1ère cohorte du Concours de Plans d'affaires, a organisé sa première foire des pro-

FOIRE AGRICOLE À MUTSAMUDU

Une première édition réussie

duits agricoles au stade de Missiri à Mutsamudu - Anjouan, le 08 septembre dernier. Basée à Mohéli, cette Coopérative spécialisée dans la culture vivrière et maraîchère, a obtenu une subvention de près de vingt et un Millions de francs comoriens (21 000 000 Kmf) de la part du PIDC, dans le cadre du CPA 1.

« Nous avons choisi Mutsamudu pour deux raisons, à savoir l'urgence qui est activée par la crise alimentaire qui frappe le pays et l'île en particulier, indique le président de la coopérative Dima Djema, Fayçal Biamri. « La deuxième raison n'est autre que la présidente de

la coopérative est de Mutsamudu ». Et selon les organisateurs, la foire a réussi et ce, à différentes échelles. « Le résultat attendu est obtenu, malgré une anomalie. Les habitants ont été impatients et la vente a été difficile à gérer », poursuit-il.

Pour la vente en question, la demande était très forte. A l'exemple du manioc qui a vu une longue file indienne de clients. « A nos yeux, nous remarquons que ceux qui ont passé le matin, sont revenus », indique un des organisateurs. Du côté des clients, ils montrent qu'ils n'ont pas du tout respecté les procédures. « Nous n'avons pas respecté dans la matinée, la méthodologie

d'acheter par un rang. On a fait les rangs, mais après personne n'a respecté », avance Marwane Abdallah.

Lors de cette première édition, la coopérative Dima Djema de Mohéli a eu le soutien de l'Union des Etudiants de Mutsamudu à Madagascar pour l'organisation de la foire. Sur place un autre acheteur regrette le comportement des citoyens ayant semé la pagaille alors qu'il "y avait autant de produits qu'on pouvait avoir tous. « Les anjouanais n'aiment pas la tranquillité », dit-il.

Nabil Jaffar



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

Appel à candidature pour le recrutement d'un Responsable de Passations de Marché du projet PADS

Date de l'avis : 07 Septembre 2022

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Responsable de Passations de Marché pour le projet PADS afin de compléter l'équipe de l'Unité de gestion.

2. Objectif :

La mission du RPM est d'assister le Coordonnateur du Projet sur les activités de Passations de Marché, suivant les règles et procédures de la Banque Mondiale, pour une mise en œuvre efficace du projet.

3. Mission et Responsabilités du Responsable de Passations de Marché

Description des activités :

- Conduire les processus de Passations de Marché en accord avec les règles de passation de marché de la Banque Mondiale;
- Être responsable de l'élaboration et de la mise à jour le plan de passation de marchés en collaboration avec les responsables techniques et en particulier le responsable des opérations;
- Être responsable de l'élaboration des avis généraux et spécifiques de passations de marchés ainsi que l'avis d'attribution des marchés et de les faire publier;
- Donner des avis sur les Termes de référence et spécifications techniques (travaux/fournitures) et les critères d'évaluation afin de garantir le respect des principes généraux de passations de marchés;
- Être responsable de l'élaboration des dossiers d'appel d'offres, les demandes de propositions des contrats de consultants et s'assurer la qualité des documents;
- Représenter le Coordonnateur à toutes les séances d'ouverture des plis et à toutes séances d'attribution de marchés;
- Garantir le respect des procédures dans le cadre de l'évaluation des offres /propositions;
- Donner des avis sur les rapports d'évaluation des offres/propositions dans ce cadre ;
- Participer aux négociations de contrats et veiller à la qualité du procès-verbal de négociation
- Être responsable de la rédaction des contrats et veiller au respect du circuit des signatures et des notifications;
- Rédiger les projets de demande d'avis de non objection à soumettre à la Banque à chaque étape du processus où ceux-ci sont requis;

- Etablir et mettre à jour le registre des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés ;
- Assister les autres services dans les spécifications techniques et fournitures et travaux;
- Effectuer le suivi général des contrats engagés dans le cadre du Projet, en particulier le suivi administrative;
- Etablissement des Rapports consolidés de suivi du processus de passation des marchés (Travaux, fournitures, services, consultants);
- Participer à la rédaction des réponses traitement dans le cadre des plaintes et réclamations reçues en matière de passation de marchés;
- Participer au règlement des litiges pouvant survenir pendant le processus de passation de marchés;
- Etablir le Rapport trimestriel en passation de marchés à insérer dans le Rapport de Suivi Financier du Projet à soumettre à la Banque Mondiale;
- Recevoir et enregistrer les offres, les propositions et les expressions d'intérêt des soumissionnaires;
- Conjointement, avec le staff technique approprié, développer les documents d'appel d'offre et les demandes de propositions;
- S'assurer que la passation de marché est effectuée correctement en accord avec les règles de passation de marché;
- Assister le comité d'évaluation dans la préparation du rapport d'évaluation en accord avec les formats des normes de la Banque Mondiale;
- S'assurer qu'aucun personnel du projet et qu'aucun membre du comité d'appel d'offre n'est en conflit d'intérêt;
- Préparer les projets de contrat pour approbation;
- Informer le fournisseur pour tout dommage ou défaillances au niveau des biens fournis et s'assurer que ces failles soient remédiées;
- Gérer toutes les actions relatives aux disputes ou litiges avec les consultants ou fournisseurs et la garantie des biens achetés;
- Faire le suivi et administrer les contrats conclus avec les consultants locaux et internationaux sous le projet;
- Maintenir toutes les documentations et fichiers relatif à la passation de marché;
- Préparer les rapports de passation de marché;
- Exécuter d'autres tâches qui pourraient être requises dans le cadre de l'activité du projet.

4. Durée du travail du consultant :

La durée du contrat est de 3 mois renouvelable après confirmation de la qualité de travail fourni.

5. Profil du Consultant :

Diplôme Universitaire ou Grandes Ecoles (Bac+4)

en économie, gestion ou équivalent,

- Formations spécifiques en passation de marchés,
- Expériences professionnelles d'au moins cinq ans dans un poste similaire,
- Maîtrise des procédures de passation des marchés des bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale,
- Maîtrise du Code des marchés publics comorien,
- Expériences avec les projets de développement, particulièrement ceux financés par la Banque Mondiale,
- Méthodique, rigoureux (se), intègre,
- Excellente capacité de planification, d'anticipation, d'analyse, de synthèse, de rédaction et d'organisation,
- Maîtrise parfaite du Français, et des outils informatiques. La connaissance de l'Anglais sera un atout.

6. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans les **règlements passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement de juillet 2016** et les mis à jour de Novembre 2017 et Août 2018.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale).

8. Les manifestations d'intérêt, constituées : **i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations et/ou certificats de travail, etc.**, doivent être déposées au standard de la Banque Centrale des Comores, **au plus tard le Mercredi 21 Septembre 2022 à 10 heures 00 min, heure locale de Moroni – Union des Comores** à l'attention de Madame la Coordonnatrice Nationale et portant la mention: « **Recrutement d'un Responsable Passations de marché du projet PADS** »

9. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont) :

Banque Centrale des Comores
Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
Housna THABIT, Coordonnatrice Nationale
Sise à la Banque Centrale des Comores-
Place de France, BP 405 Moroni - Tel : (00 269) 773 10 02 poste 173 –

Email : Housna.UGP@banque-comores.km –
Anfifa.UGP@banque-comores.km